



laurence lefebvre <laurence.lefebvre76340@gmail.com>

## TR: Eléments Zone 1 AUi Sainte-Genève

2 messages

6 août 2021 à 09:03

**Tania Petresco** <t.petresco@thelloise.fr>  
A : "v.abot@saintegenevevoise.fr" <v.abot@saintegenevevoise.fr>  
Cc : "d.vereecke@saintegenevevoise.fr" <d.vereecke@saintegenevevoise.fr>, DESLIENS Pierre < pierre.desliens@thelloise.fr>, Sandra RYCKEWAERT <s.ryckewaert@thelloise.fr>, Sandra HAFNER <s.haffner@thelloise.fr>, "laurence.lefebvre76340@gmail.com" <laurence.lefebvre76340@gmail.com>

Bonjour monsieur,

Je me permets de prendre votre attache au sujet du projet lié à la nouvelle zone 1 AUi de Ste Genève.

Je souhaitais vous alerter sur la rédaction de l'article 11.6 qui aborde la question des installations solaires, type panneaux photovoltaïques. Il est prévu qu'ils doivent être encastrés en toiture.

J'appelle votre attention sur la difficulté que peut représenter une installation en toiture. En effet, les toitures des bâtiments existants n'ayant pas été conçus pour assumer une charge de poids importante, empêchent ainsi l'installation de panneaux.

De même, certains toits étant déjà équipés de diverses sorties d'évacuations, n'offrent plus de place pour les installations solaires.

Dans la perspective de la transition écologique et de réduction de consommation, il serait, il nous semble, judicieux d'apporter de la souplesse pour les entreprises qui feront ce choix en permettant les installations au sol, en réduisant les marges de recul des articles 6 et 7 du règlement spécifiquement pour ces installations au sol ains que pour les ombrières.

Me tenant à votre disposition, je vous prie de croire en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

---

**2 pièces jointes**

 **SAINTEGENEVIEVE\_REGLEMENT\_ZONE\_1AUJ.pdf**  
365K

 **04\_PlanB\_914x1500\_2500.pdf**  
1232K

---

laurence lefebvre <laurence.lefebvre76340@gmail.com>

6 août 2021 à 09:14

A : Tania Petresco <t.petresco@thelloise.fr>

Cc : "v.abot@saintegenevevoise.fr" <v.abot@saintegenevevoise.fr>, "d.verecke@saintegenevevoise.fr" <d.verecke@saintegenevevoise.fr>, DESLIENS Pierre <pierre.desliens@thelloise.fr>, Sandra RYCKEWAERT <s.ryckewaert@thelloise.fr>, Sandra HAFNER <s.haffner@thelloise.fr>

Madame PETRESCO, bonjour,

Je vous remercie pour votre retour.

Toutefois, il n'existe aucune construction en zone 1AUJ, c'est une zone de développement avec de futures constructions qui peuvent dès leur conception intégrer des dispositifs type panneaux solaires...

Les calculs de charges des charpentes seront alors étudiées pour permettre leur encastrement dans la toiture.

J'entends votre conseil et nous pourrons en effet donner de la souplesse tout de même pour les futures constructions à travers les articles 6 et 7.

Nous intégrons votre demande dans le dossier qui sera soumis à enquête publique.

Je vous souhaite une agréable journée.

Bien cordialement.

Laurence LEFEBVRE - Architecte DPLG / Urbaniste

06.87.45.09.11

[Texte des messages précédents masqué]